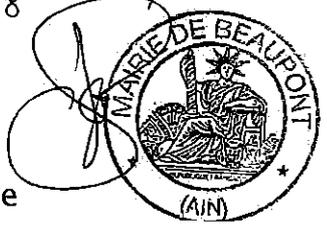


*Le Maire,
Georges GOULY*



URBANISME - Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Réunion publique

Par délibération du 2 janvier 2015, complétée par la délibération du 2 juin 2016, le conseil municipal s'est engagé dans un projet d'élaboration d'un plan local d'urbanisme (PLU) sur l'ensemble du territoire communal.

Cette disposition a été prise afin d'offrir à la commune un document à la hauteur des enjeux actuels de développement du territoire et adapté à un contexte législatif en perpétuelle évolution (lois Grenelle, loi ALUR...).

Ce nouveau document remplacera la carte communale actuellement en vigueur sur le territoire.

Une nouvelle étape de l'étude a été franchie.

Après avoir effectué un diagnostic approfondi du territoire, la collectivité a pu définir les grandes orientations de son projet, à travers l'écriture du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ce document, clé de voûte du PLU, fixe les grands objectifs de développement de la commune autour des thématiques de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, le développement de l'habitat, des équipements ou encore la prise en compte des risques naturels. Il vous a été présenté lors d'une première réunion publique le 3/10/2017 à la salle des fêtes de Beaupont.

**Une seconde réunion publique se tiendra
à la salle des fêtes de Beaupont
le mardi 29 janvier 2019 à 19 heures 30.**

Elle permettra de présenter les choix retenus en termes de traduction réglementaire du Plan Local d'Urbanisme (le zonage, le règlement...).

BEAUPONT, le 15 janvier 2019



LE MAIRE,
Georges GOULY